

Psychiatrie adulte Filière réhabilitation Etat des lieux de l'offre et des besoins dans le Nord Vaudois et la Broye

SYNTHÈSE DES TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS

rédigé par May Rivier

avec la participation de :

Jo Montandon, Directrice du Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois
Béatrice Rappange, Responsable de Centre au CMS de Grandson
Catherine Sidoine, Directrice de l'EMS Sylvabelle
Patricia Simmen, Coordinatrice du GRAAP
Valérie Zorzi, Directrice du Foyer du Mujon
Yves Kühne, Secrétaire général du Réseau Nord Broye

Juin 2007

La description, les tableaux et l'inventaire de l'étude sur l'offre et les besoins dans le Nord vaudois et la Broye sont présentés de façon détaillée dans le rapport final. Nous en avons tiré une synthèse des travaux et recommandations.

1. Origine du projet et contexte régional

La création d'une unité d'accueil temporaire psychiatrique (UATp) projetée par la direction de l'EMS Sylvabelle est à l'origine de cette étude.

Bien que le besoin « pressenti » d'une structure intermédiaire telle que l'UATp n'ait pas été remis en question, les partenaires ont exprimé leur volonté d'initier une réflexion plus large permettant non seulement d'identifier des besoins spécifiques, mais également de consolider la coordination de l'offre en psychiatrie adulte, filière réhabilitation.

2. Objet d'étude

Les objectifs généraux suivants ont été définis pour cette étude :

- Réaliser un état des lieux de l'offre et du fonctionnement de la psychiatrie adulte, filière réhabilitation dans le Nord vaudois et la Broye.
- Mettre en évidence les maillons forts et fragiles du système.
- Prioriser les besoins pour l'ensemble du dispositif.
- Soumettre des recommandations/perspectives de développement/renforcement de la filière.

3. Champ d'étude

L'étude porte sur l'ensemble du dispositif de réhabilitation à vocation principalement psychiatrique pour des patients âgés de 18 à 65 ans dans le Nord vaudois et la Broye.

Compte tenu de la position charnière du Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois, le groupe de travail a pris l'option d'inclure dans l'étude sa mission, ses collaborations, ses besoins et ses projets.

L'étude porte ainsi sur 20 institutions qui se répartissent comme suit :

- 12 institutions d'hébergement à vocation principalement psychiatrique
- 3 institutions d'hébergement pour le traitement des dépendances
- les soins à domicile du Nord vaudois (ASPMAD), de la Broye vaudoise (ABSMAD), et de la Broye fribourgeoise (ASDB)
- le GRAAP (Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique)
- le Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois (SPN)

4. Démarche suivie

Le mandat du Réseau Nord Broye s'articule autour des étapes suivantes :

- Constitution d'un groupe de travail formé d'un représentant de chacun des secteurs concernés par l'étude soit : les EMS, les Foyers, une association caritative, les soins à domicile et le Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois.
- Récolte et traitement d'informations auprès des directions des 20 institutions sus-mentionnées sur la base d'un entretien de 60 à 120 minutes. Une trame de questions leur avait préalablement été envoyée (annexe 5 du rapport final).
- Inventaire des institutions et des données utiles à l'orientation dans le réseau.
- Priorisation par le groupe de travail des besoins exprimés par les directions et propositions de recommandations/perspectives.
- Validation des recommandations/perspectives par l'ensemble des partenaires.
- Remise du rapport final au RNB.



5. Constats et besoins

Certains partenaires suggèrent la création d'institutions intermédiaires (accueil de jour, appartements, ateliers), d'autres préféreraient, plutôt que de multiplier les institutions, réfléchir à des développements dans le dispositif existant. L'une des positions n'exclut pas l'autre. Tous sont unanimes sur l'importance de la collaboration et de la coordination dans la filière psychiatrie adulte.

La description de l'offre, des partenariats, des projets et des besoins actuels détaillés dans le rapport ont mené aux constats et besoins suivants :

Réinsertion socio-professionnelle

Constats : Il y a un manque d'ateliers protégés (ils sont souvent suroccupés, par exemple Polyval de Payerne et de la Vallée de Joux). Il y a insuffisance de lieux ou de petites entreprises offrant des activités ou jobs en vue d'une réinsertion socio-professionnelle.

Conséquences : L'autonomisation socio-professionnelle est fragilisée.

Bien que ce besoin soit important et relevé comme prioritaire par les partenaires, il nous semble que cette problématique dépasse le cadre régional et nécessiterait une réflexion au niveau cantonal.

Hébergement long séjour

Constats : L'hébergement et surtout la mission « lieu de vie » est un maillon indispensable à l'équilibre de la filière en psychiatrie. En effet, il est nécessaire pour l'orientation de personnes vieillissantes et/ou avec des problématiques psycho-sociales importantes et dont le potentiel évolutif est plus fragile.

Il n'y a pas ou peu de demandes d'augmentation de places d'hébergement. Elles sont surtout liées à une clientèle pour laquelle le dispositif actuel n'offre pas suffisamment de réponses, par exemple les situations de bas-seuil, les situations avec des problématiques psychiatriques associées à des dépendances. Mais l'option serait de développer les compétences professionnelles en lien avec ces profils de clientèle et de maintenir la capacité d'hébergement actuelle plutôt que de construire des nouveaux lieux d'hébergement.

Besoins : Valorisation du lieu de vie long séjour.

Proposition : Descriptif du profil de la clientèle et du type d'accompagnement pour favoriser une bonne orientation.

Structures intermédiaires

Constats : Il y a insuffisance des structures d'accueil de jour et d'appartements (protégés, accompagnés). La répartition géographique est inégale, par exemple pas ou peu de lieu d'accueil de jour et appartement protégé dans la Broye et la région d'Orbe, et une centralisation dans la région d'Yverdon. Parfois l'accueil de jour est non financé, d'où un suivi par les équipes du lieu d'hébergement (« bricolage » efficace, mais non reconnu).

Il y a peu de coordination et de synergie entre les différentes équipes de suivi externe.

Besoins : Lieux d'accueil de jour et appartements, professionnels pour le soutien dans les étapes de socialisation et dans le suivi des situations fragiles à domicile.

Proposition : Création d'une unité d'accueil temporaire psychiatrique.



Collaboration et coordination

a) Centralisation et priorisation

Constats : Il y a peu de collaborations entre institutions à mission de réhabilitation. Les institutions sont disséminées géographiquement. Il n'y a pas de structure de centralisation des demandes.

Conséquences : Mauvaise utilisation des structures par exemple places qui restent vacantes, orientation inadéquate (personne qui n'est pas à la bonne place), recherche de place plutôt que recherche d'offre en soins appropriée.

Besoins : Organe de centralisation qui coordonne les différentes offres disponibles et leurs spécificités, ce qui permettrait une collaboration performante et dynamique entre les différentes institutions, et qui favoriserait la cohérence dans la prise en charge.

Propositions : Utilisation du réseau existant (RNB, BRIO : bureau régional d'information et d'orientation) pour intégrer une filière régionale de prise en charge spécifique à la psychiatrie avec les professionnels ad hoc. Développement de convention et/ou contrat de collaboration.

b) Synergies

Constats : Il y a une dispersion des forces. Il y a absence de réflexion commune.

Conséquences : Pas d'anticipation de l'évolution des prises en charge, des besoins et des ressources, pas de vision globale du dispositif actuel, par exemple chaque institution a développé son propre système de prise en charge (accueil de jour, suivi à domicile.....).
Les projets institutionnels sont liés à des demandes perçues par l'institution elle-même et sont souvent en lien avec le contexte local (par exemple manque de ressource en accueil de jour, en suivi post résidentiel).

Besoins : Valorisation et reconnaissance des compétences disponibles au sein du réseau par exemple compétences en bas-seuil, en dépendances, en TCC (thérapie cognitivo-comportementale), en systémique, en suivi à domicile, etc, développement d'une réflexion commune sur une filière psychiatrie réhabilitation, réflexion sur un concept de formation continue.

Propositions : Création d'une plate-forme de travail réunissant les différents partenaires concernés, ce qui permettrait la concentration des forces disponibles vers un objectif partagé.
Le développement des synergies engendrerait des économies aussi bien sur le plan humain que financier.

Formation et compétence

Constats : Il y a insuffisance de soutien d'équipes, insuffisance de soutien dans des situations spécifiques p.ex état de crise, décompensation, situations inhabituelles et/ou précaires, bas-seuil, dépendances, etc. Il y a manque de compétences médico-sociales et/ou socio-éducatives dans certaines équipes. Il y a manque de synergie et complémentarité entre les institutions.

Besoins : Développement des compétences professionnelles

Propositions : Formation du personnel en place, développement d'un organe de soutien p. ex équipe mobile, consultant et/ou superviseur, renforcement de l'équipe de consultation/liaison du SPN, utilisation des compétences du réseau, mise en place de formation continue dans le réseau.



6. Recommandations

Suite aux constats ci-dessus, le groupe de travail fait les recommandations suivantes :

- Création d'une plate-forme de réflexion et de pilotage qui travaillerait sur 4 axes :
 - a. Valoriser le lieu de vie long séjour
 - b. Créer une unité d'accueil temporaire psychiatrique
 - c. Développer les compétences professionnelles
 - d. Développer la centralisation et la priorisation des demandes

7. Conclusion

Le message de l'ensemble des partenaires est clair en termes de recommandations partagées et de volonté de renforcer la filière. L'enjeu sera de définir des projets communs qui devront prendre en compte les compétences et les spécificités institutionnelles. Il s'agira aussi de développer des responsabilités collectives inhérentes à un fonctionnement en réseau impliquant entre autres négociation et cohabitation.

Le but de l'étude était d'améliorer la connaissance et la vision globale des différentes institutions avec leurs spécificités. En l'état, les travaux laissent les questions suivantes ouvertes qui devront être prises en compte par la plate-forme :

- Qui fait quoi et comment : groupe de travail, cellule de réflexion ?
- Quelles priorités : UATp, organe de collaboration et centralisation des demandes, ... ?
- Quelle répartition géographique : décentralisation ?
- Quelles définitions consensuelles pour les termes réhabilitation / réadaptation / UATp / appartement protégé..... ?

